
Adresse des membres composant le tribunal criminel du département de la Charente-Inférieure, lors de la séance du 30 thermidor an II (17 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse des membres composant le tribunal criminel du département de la Charente-Inférieure, lors de la séance du 30 thermidor an II (17 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 165;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22047_t1_0165_0000_5

Fichier pdf généré le 05/11/2020

citoyens attendent le courrier avec impatience, quelques-uns vont au-devant de lui hâter son arrivée et tous se rendent dans le lieu des séances de la société avec des sentiments d'inquiétude heureusement dissipés par la lecture des papiers publics, qui a tenu une partie de la nuit.

Tous les citoyens ont été saisis d'indignation et d'horreur en apprenant l'audace des conspirateurs; nous aurions voulu pouvoir franchir en un instant l'espace qui nous sépare de nos représentants, leur faire un rempart de nos corps, les défendre ou mourir avec eux.

L'issue de ce complot perfide doit épouvanter tous les factieux, tous ces hommes corrompus qui conservent l'espoir criminel de détruire la liberté et d'établir leur fortune sur les maux de la patrie. Qu'ils voyent Robespierre sur l'échaffaud et qu'ils tremblent! un pareil sort les attend.

Tirans de l'Europe, vous luttés en vain contre les brillantes destinées du peuple français; si vous rassemblés vos satellites, ce n'est que pour les livrer en masse au fer des soldats de la liberté; si, dans l'intérieur de la République, vos lâches émissaires, habiles à distinguer les hommes corrompus, s'en servent pour ourdir des complots ce n'est que pour conduire les conspirateurs à l'échaffaud. Quel espoir peut donc vous rester? Le peuple français est debout; il ne compte pas ses ennemis, il les exterminera; ses mandataires veillent pour lui; ils ont mérité toute sa confiance et ils achèveront la tâche honorable qui leur a été imposée.

Nous vous en conjurons, citoyens représentants, restés à votre poste, continués du haut de la montagne votre surveillance active sur toutes les factions, sur tous les intrigans, les dilapidateurs de la fortune publique, les gens sans mœurs qui deviennent bientôt des conspirateurs. Le peuple français attend de vous le maintien de sa liberté et l'affermissement de son bonheur et il vous devra ce bienfait. Vive la République! Vive la Convention!

RUY (*présid. de la sté popul.*) et 39 autres signatures.

e

[*Les juges composants le tribunal du distr. de Melle et le commissaire nat., aux c^{ns} présid. et membres de la Conv.; Melle (1), 23 therm. II*] (2)

Citoyens représentants,

Des intrigants, des ambitieux, des Catilina enfin cherchèrent à étouffer la République dès son berceau; vous vous levâtes: ils rentrèrent dans le néant. Tout à l'heure, les Robespierre, les Couthon, les Saint-Just et autres, oubliant vos serments, osèrent porter une main impure sur l'arche de la liberté. De suite ils ont payé de leurs têtes leurs audaces et leur forfaits. La nation entière a applaudi à votre énergie. Courage, législateurs, courage! Restés à votre poste, vous êtes le palladium des Français, vous

sauverez la République et le bonheur des peuples sera votre ouvrage. S. et F.!

DABBAYE, AYMÉ aîné, LAUBIER, JACQUIAU, GARNIER (*commissaire nat.*), Martin BESSÉ (*greffier*).

f

[*Les membres composant le tribunal criminel du départ¹ de la Charente-Inférieure, à la Conv.; Xantes, 21 therm. II*] (1)

Législateurs,

Nous avons partagé votre indignation sur la nouvelle conspiration que votre surveillance vient de démasquer et de détruire. Notre admiration a bientôt pris la place de tout autre mouvement: nous sommes parfaitement rassurés et nous nous reposons sur vos vertus et sur votre énergie. L'exécrable chef de la dernière tyrannie, dans son discours du 7 prairial, nous disoit « que la vigilance des représentants du peuple est plus que jamais nécessaire ». Il devoit savoir cependant que la vigilance de nos immortels représentants est infatigable et qu'elle ne peut nous manquer dans aucun tems. Continuez, législateurs, ces travaux en tout genre que le peuple français ne peut se lasser d'approuver et d'admirer. Continuez de sauver la patrie et notre liberté, et recevez à ce sujet les protestations les plus vives de notre entier dévouement et de notre juste reconnaissance. S. et F.!

SAVIGNY, LEMERCIER (*présid.*), MARCHANT-JOYEUX, DESBAINS, HÉARD (*accusateur public*), MIGNÉ (*greffier*).

g

[*La sté popul. de Vallon-sur-Ardèche (2), à la Conv.; s.d.*] (3)

Citoyens représentants,

Vous avés sauvé la République. Le peuple vous doit sa liberté. L'orgueil s'étoit servi de l'opinion pour se frayer un chemin à la tyrannie.

Dans nos campagnes, nous occupant des travaux de nos champs en républicains sincères, nous n'avons connu qu'un seul guide: la Convention nationale et ses lois.

Nous vous bénissons de les avoir fait triompher. Notre confiance est dans votre fermeté. Les destinées du peuple français sont déposées dans vos mains. Ne cessés à veiller sur elles. Nous donnerons avec transport nos vies à votre défense. L'Etre suprême exaucera nos vœux. Un grand peuple vous devra son bonheur.

CHANTE (*présid.*), DUPONT (*secrét.*), PAYAN (*secrét.*).

Le conseil général de la comune adhère avec transport à l'adresse ci-dessus: PUAUX (*off. mun.*), GINOVIER (*off. mun.*), VALLADIER (*off. mun.*), OLLIER (*notable*), MARTIN (*notable*), DUPONT (*off. mun.*) et 2 signatures illisibles.

(1) Deux-Sèvres.

(2) C 313, pl. 1252, p. 48.

(1) C 313, pl. 1252, p. 47.

(2) Ardèche.

(3) C 316, pl. 1269, p. 62.